

*Acte rendu exécutoire après :*

- *transmission en Préfecture le : /*
- *publication le : 09 DEC. 2024*

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	Début : 15h30 / Fin : 18h00
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	22/11/2024
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	22/11/2024
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	8	Myriam PARIS – Bertrand BURGER – Franck FAVRE – Gérard HUG – Claude BRENDER – Odile UHLRICH-MALLET – Jean-Laurent KISTLER – Hervé KRIEGER
Procurations	5	Franck FAVRE – procuration de Céline KERN-BORNI Odile UHLRICH-MALLET – procuration de Éric STRAUMANN Jean-Laurent KISTLER – procurations de Yann QUIQUANDON et Lionel ROUILLON Hervé KRIEGER – procuration de Nicolas BRUTIN
Absents non représentés	3	Lucien MULLER – Christelle LEHRY – Christian ZIMMERMANN

## LIGNE FRET COLMAR-VOLGELSHHEIM

À l'occasion de ce point, le Président partage les principales informations relatives au financement de la 2ème tranche de la maintenance et des travaux d'investissement de la ligne fret entre Colmar et Volgelsheim dont l'objectif est de garantir la pérennité de la ligne pour les 5 prochaines années et d'éviter les risques de ralentissement.

Dans ce cadre, deux groupes de travail sont animés par les services de l'État dans le but de valider un engagement des différentes parties prenantes.

Groupe de travail « maintenance » dont les objectifs en cours sont les suivants :

**Principes de financement de la maintenance proposés pour la 2ème tranche (2027/2031) :**

- Obtenir un accord du PAS pour « basculer » sa participation à l'investissement vers la maintenance ;
- Appel de 100% des frais de maintenance par SNCF Réseau ;
- Le montant de la contribution des chargeurs doit être équivalent à celui de la tranche 1 au vu des difficultés globales de financement de l'opération tranche 2 ;
- Raisonnement en année moyenne : 302 200 € répartis comme suit :
  - o L'apport des chargeurs serait du niveau de 2024 : 175 500 €
  - o Reste à financer par les ports (PCNB et PAS) : 126 700 €

Groupe de travail investissement :

- Discussions en cours avec la CeA, la CC du Ried de Marckolsheim et Colmar Agglomération concernant le montant de leur participation au tour de table.

Principes de financement de l'investissement de la 2ème tranche :

FINANCEURS	CLES DE FINANCEMENT	MONTANTS (€ courants)
Etat	35%	4 086 250
Région Grand Est (sous condition)	32%	3 736 000
CeA	/	/
CCARB	4,28%	500 000
Reste à financer entre l'ensemble des partenaires y compris les EPCIls (Colmar Agglo. ; CC Ried Marckolsheim)	26,72%	3 352 750
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>11 675 000</b>

SNCF Réseau souligne les risques associés à un éventuel retard dans le lancement de cette tranche 2 :

- Pas de réservation des ressources « travaux » pour 2026 qui entraînerait le report de la programmation des travaux de 2026 à 2027 ou 2028 sans certitude de maintien des fonctionnalités ;
- Augmentation des risques de désordres sur la voie à partir de 2026 :
  - o Risque de baisses de performances et d'arrêts ponctuels des circulations ;
  - o Fermeture de ligne plus longue si les désordres ne peuvent plus être compensés par des mesures curatives rapides ;
  - o Coûts des travaux curatifs non maîtrisés ;
  - o Impacts sur l'activité économique des chargeurs ;
- Risque d'interdiction de la circulation ;
- Risque d'un report équivalent de plus de 20 000 camions de 30 tonnes par an.

*Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance,*

*PREND ACTE des informations présentées par le Président.*

Pour extrait conforme

Le Président,  
Gérard HUG

